

DOSSIER DE PRESSE

Conseil des Sages

Séance plénière d'installation et
Présentation des nouvelles lettres de missions

Vendredi 20 septembre à 17h30
Salle du Conseil – La Roche Sur Yon Agglomération

CONTACTS PRESSE

DURQUETY Karine – 02 51 47 45 12 / 06 80 76 43 51 karine.durquety@larochesuryon.fr
BALAT Yan – 02 51 47 45 70 / 06 14 55 48 82 yan.balat@larochesuryon.fr

www.larochesuryon.fr

Créé à la Roche-sur-Yon depuis 1989, le Conseil des Sages est le deuxième Conseil des Sages mis en place en France.

Le Conseil des Sages est une instance de réflexion et de proposition qui éclaire le Conseil Municipal sur les différents projets intéressant la Ville de La Roche-sur-Yon. Il est partiellement renouvelé tous les ans. La durée du mandat est de trois ans, renouvelable une fois.

Il est composé de 45 membres désignés par le Conseil Municipal parmi des retraités yonnais, âgés de 55 ans au moins, dégagés de toute activité professionnelle, et non membres d'un Conseil citoyen.

Son rôle est de soumettre au Maire et aux élus des propositions utiles pour la vie yonnaise et d'apporter collectivement ses expertises et avis pour l'action municipale.

Ses membres sont amenés à réfléchir et à exprimer un avis sur des sujets touchant à la vie locale ou qui leur sont confiés par la Ville sous la forme de lettres de mission.

L'année dernière, les Sages ont travaillé sur divers projets :

1. « **Logement intergénérationnel** » ; et hors lettre de mission : création d'animations à destination des résidents des EHPAD de la Ville et de l'Agglomération yonnaise sur le thème du bal populaire (démarche Ville Amie des Aînés) ;
2. « **Fracture numérique et cohésion sociale** » ;
3. « **Égalité Femme-Homme mode d'emploi** » ;
4. « **Conseil des Sages Yonnais : 30 ans d'existence** »

Les travaux, transmis aux élus, vont permettre d'avancer sur les projets et les orientations futures pour la Ville de la Roche-sur-Yon.

Lors de cette plénière, sept lettres de mission vont être proposées aux sages. Ces derniers pourront choisir parmi ces propositions leur sujet de travail pour cette année 2019/20, à travers la mise en place de groupes de travail.

OUVERTURE DE LA SEANCE PLENIERE D'INSTALLATION

1. **Photographie du groupe devant le siège de l'agglomération, 54 rue Goscinny**
2. **Présentation du Conseil des Sages 2019-2020** par Monsieur le Maire et Madame Françoise FOLTZER, Conseillère municipale déléguée au Conseil des Sages.

► Les membres du Conseil des Sages :

Pour l'année 2019-2020, le Conseil des Sages est composé de 43 Sages dont 16 femmes et 27 hommes.

► **Information sur le renouvellement :**

A la suite d'un appel à candidature lancé par la Ville, les candidatures sont examinées en fonction de plusieurs critères afin de garantir une diversité dans la composition du Conseil :

- Parité homme/femme ;
- Représentation des différents quartiers de la ville ;
- Age ;
- Activités socioprofessionnelles et associatives.

Le Conseil municipal a approuvé la nomination de sept nouveaux membres au sein du Conseil des Sages dont trois femmes et quatre hommes pour un mandat de trois ans renouvelable une fois.

► **Présentation des sept nouveaux membres :**

1. Claude DOMINAULT
2. Guy DURAND
3. Claude HILAIRET
4. Danièle LABORDE
5. Yann LE NABASQUE
6. Danièle PANTALEON
7. Michel ROSE

► **Pour information, les trente six Sages renouvelant leur mandat sont:**

1. Philippe AUDIBERT
2. Dominique BOISSEAU RAPITEAU
3. Lionel BRANCHU
4. Michel BROUSSEAU
5. Yannick COSTESEQUE
6. Thierry COUTURIER
7. Louis DEBARD
8. Jean-Luc DORE
9. Philippe DUPRAT
10. Martine DURAND
11. Claudie FRANCOIS
12. Raymond GENTY
13. Jean-Rémi GUERY
14. Gisèle GUITTON
15. Marc HUMEAU
16. Philippe LAMBERT
17. Colette LAUCOIN
18. Jean-Claude LECOUVIOUR
19. Michel LEFORT
20. Mario LEONARDI
21. Pierre LIARD
22. Armelle MARCEAU
23. Daniel MARTIN
24. Sylvie MONDON
25. Michel MONTALETANG
26. Jean-Louis PRINEAU
27. Josette RABIER
28. Bernadette ROUSSET
29. Nicolle SAUPIN
30. Raymonde STOECKLIN

31. Marianne SZABO
32. Joël TROCHU
33. Michel VALERO
34. Patrick WEBERMANN
35. Marie-France VIOLLEAU
36. Florence YDIER LEVILALLIER

REMISES DES LETTRES DE MISSIONS 2019-2020

► Présentation des nouvelles lettres de mission :

Afin de laisser un choix d'étude plus large aux sages, sept propositions de lettres de mission leurs sont proposées cette année. En fonction de l'intérêt porté aux propositions, des groupes de travail seront créés dans la limite de huit personnes intéressées par un sujet. Le choix des sujets a été effectué en concertation avec les élus, et les services.

L'objectif essentiel étant d'enrichir les réflexions et les prises de décision des élus sur des thématiques identifiées.

LETTRE DE MISSION N°1 : MAIRIES DE QUARTIER, MAIRIES DE PROXIMITÉ

La Direction Proximité et citoyenneté mène une réflexion sur les mairies de quartier afin d'améliorer les services de proximité. Dans ce cadre, il est proposé aux Sages de pouvoir s'associer aux groupes de travail mis en place afin de réfléchir à des pistes d'actions d'amélioration.

LETTRE DE MISSION N°2 : « L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE »

Le Groupe de travail n°2 est sollicité pour réaliser un état des lieux des technologies liées à l'intelligence artificielle au niveau local et pour étudier comment celle-ci interagit sur notre environnement.

LETTRE DE MISSION N°3 : « BENEVOLAT ET PERENNITE DES ACTIONS SOLIDAIRES LOCALES »

Le Groupe de travail n°3 est sollicité pour poser un diagnostic sur l'engagement bénévole sur le territoire yonnais puis de proposer des axes d'amélioration en termes de mise en réseau, de valorisation des bénévoles, etc.

LETTRE DE MISSION N°4 : PARTICIPATION AU PLAN D' ACTIONS « VILLE AMIE DES AINES » : ESPACES PUBLICS ET DEPLACEMENTS

Le Groupe n°4 en collaboration avec Espace Entour'âge, en charge du plan d'actions VADA, participera au diagnostic « Démarche voirie » (obstacles, bancs, passages piétons, etc.) afin d'apporter les éléments nécessaires à l'amélioration de la vie de chacun en termes de transports, mobilité, espaces extérieurs.

LETTRE DE MISSION N°5 : « UNE ACTION POUR MA VILLE »

Afin de répondre à la demande des Sages (qui ont été à l'origine d'évènements de ce type depuis quelques années, tels que par exemple l'animation dans les EHPAD autour du Tour de France, du Bal populaire, etc.), et être dans une dynamique d'actions citoyennes auprès des yonnais, nous proposons une lettre de mission événementielle leur permettant de mettre en place une action en faveur du mieux vivre ensemble sur des thématiques telles que la solidarité, l'environnement, la culture.

LETTRE DE MISSION N°6 : «ATTRACTIVITE ECONOMIQUE DE LA VILLE »

La Roche-sur-Yon bénéficie d'une vitalité économique exceptionnelle à l'image de l'ensemble du département. Néanmoins, les entreprises du territoire peuvent éprouver des difficultés dans leur recherche de main d'œuvre.

Les Sages sont sollicités pour effectuer un diagnostic et proposer des leviers d'actions (logement, image de la ville, etc.) pour rendre La Roche-sur-Yon plus attractive, notamment en termes d'emploi.

LETTRE DE MISSION N°7 : « TRI DES DECHETS ET PROPRETE DE LA VILLE »

Malgré le travail des services et de nos partenaires, qui s'emploient quotidiennement à nettoyer la commune et collecter les déchets, les comportements inciviques altèrent rapidement la propreté de notre cadre de vie. Un travail de sensibilisation doit donc se poursuivre auprès des Yonnais pour faire évoluer les usages.

Il est proposé au Conseil des sages de réfléchir à de nouvelles actions de sensibilisation des habitants au tri des déchets et à la propreté urbaine.